



ACEB Association Citoyenne pour l'Environnement à Bousbecque

Lettre d'introduction au pacte pour la transition

Destinataire : Les listes aux élections municipales Bousbecquoise de 2020

Mesdames, Messieurs,

Notre Association pour l'Environnement Citoyen à Bousbecque est attachée à bien appréhender les ambitions écologiques et environnementales de chacune des listes en compétition pour les élections municipales de mars 2020 à Bousbecque.

Pour cela, il nous a semblé opportun de poser certaines questions aux principaux intéressés. C'est au travers du **pacte pour la transition** que nous avons élaboré notre questionnaire. Le pacte pour la transition formule 32 points (Voir le PDF joint qui reprend fiche par fiche l'ensemble des éléments du pacte). Nous avons extrait 12 de ces points qui concernent des sujets éminemment locaux et qui traitent du cadre de vie et de la santé des habitants de Bousbecque, habitants qui, dès le 15 mars 2020, iront voter pour l'une ou l'autre des listes qui se présentent à eux. Il nous apparaît normal que nous-même, en tant qu'association, mais aussi les habitants Bousbecquois qui sont les électeurs de ce scrutin, sachions ce que nos bulletins de vote contiennent en terme d'écologie et d'environnement.

C'est pourquoi nous faisons parvenir aux listes en compétition le questionnaire ci-après. Nous attendons bien entendu avec impatience les engagements de votre part qui s'imposent afin d'en informer nos adhérents ainsi que la population dont la fibre écologique ne fait que grandir. La décennie à venir sera écologique et environnementale et pour un monde plus vert. Nul élu, de quelque bord soit-il, ne pourra y échapper !

Merci donc de bien vouloir prendre le temps de la réflexion sur chacun des 12 points que nous vous présentons et de nous faire part de vos engagements sur ces derniers.

Merci de votre bienveillance à l'égard de ce sujet.

Signé : Le conseil collégial de l'ACEB

« Les maires sont en première ligne pour créer les conditions favorables à une économie de proximité coopérative avec et pour les habitants. »

*Christiane BOUCHART
Vice présidente à la MEL - EELV*

Nos propositions issues du « PACTE pour la TRANSITION » (<https://www.pacte-transition.org/#pacte>) en vu des municipales Bousbecquoise de 2020, propositions que nous aimerions voir devenir, pour tout ou partie, des engagements municipaux.

Achats responsables

1) - Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales). => Fiche Pacte Transition n°1

Les achats de la commune représentent un levier important de son action en faveur de la transition écologique. La commune peut cependant orienter ses marchés publics et les réponses qui y seront faites pour favoriser le développement local et la transition. (Toutes les explications au sein de la fiche pacte transition n°1)

2) - Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public. => Fiche n°3

Pour supprimer les gaspillages, il est possible d'avoir recours à un service énergie mutualisé : le Conseil en Énergie Partagé (CEP) a calculé que pour un coût de 1€ par habitant, l'économie serait en moyenne de 3€ par habitants.

Agriculture & alimentation

3) - Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices. => Fiche n°5

Utiliser la commande publique responsable pour développer les filières locales et équitables. Soutenir des installations et conversions en agriculture biologique.

4) - Préserver et mobiliser le foncier agricole.. => Fiche n°6

Sécuriser l'existant en gelant la constructibilité des espaces verts/agricoles.

5) - Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective municipale. => Fiche n°7

Faire évoluer notre alimentation vers des produits plus sains, issues de filières bio, équitables et locales ! Former les cuisinier-es et le personnel de cantine à l'introduction de produits bio locaux. Agir sur le gaspillage

Écologie verte

6) - Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire. => Fiche n°8

Protéger l'existant, les arbres en particulier - Remettre de la nature en ville en plantant par exemple de nouveaux arbres. Créer de nouveaux espaces verts en veillant à créer des continuités écologiques entre ces espaces verts. Faire respecter la législation sur l'éclairage la nuit.

7) - Refuser tout projet et/ou infrastructure qui augmenterait les émissions de gaz à effet de serre et/ou ferait reculer la biodiversité. => Fiche n°13

Concentrer les nouvelles constructions sur des aires préalablement urbanisées. Orienter les particuliers et les entreprises de construction, avant même le dépôt du permis de construire, vers des constructions durables.

8) - Donner la priorité aux mobilités douces et actives (marche, vélo) dans l'espace public. => Fiche n°15

Augmenter la part des déplacements effectués à pied ou à vélo en remplacement des modes de transports plus polluants. Installer un nombre suffisant de places de stationnements vélos. Mettre en place des aménagements cyclables sur des axes structurants. Créer, faciliter et sécuriser les trajets piétons prioritaires. Contrer le tout-voiture en développant le ramassage scolaire au travers de déplacements doux comme les formules de Pédibus et/ou de Vélobus.

9) - Penser un espace public non discriminant en facilitant le déplacement de personnes avec des poussettes pour enfants et les fauteuils roulants. Diminuer le nombre et la vitesse des véhicules motorisés, source de danger et d'insécurité ! => Fiche n°23

Mener une politique volontariste pour assurer un espace public adapté à tous. Prévoir des trottoirs plus larges, mais aussi des accès sans marches ou pourvus de pentes accessibles aux fauteuils des handicapés. Dégager les trottoirs des trop nombreux obstacles s'y trouvant et créer des trottoirs là où ils sont absents. Améliorer l'éclairage. Améliorer les espaces de loisirs pour enfants. Prévoir des bancs publics. Renforcer l'offre et l'accès aux transport en commun. (Quel est l' élu qui siègera à la commission transport de la MEL afin de défendre ce sujet ?).

10) - Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune. => Fiche n°28

Renforcer la transparence et la communication. Développer la co-construction des politiques locales afin de réfléchir et travailler ensemble sur les projets de la commune.

11) - Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des projets de la commune avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques. => Fiche n°29

La commission est composée d'habitants, de représentants du groupe local de citoyens chargés du suivi des engagements du Pacte pour la Transition, d'élus du conseil municipal, de représentants associatifs et du secteur marchand local, ainsi que d'experts des enjeux écologiques, sociaux, environnementaux.

12) - Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, des espaces et ressources pour favoriser leur collaboration et favoriser le lien social. => Fiche n°31

Créer des tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à l'ensemble des habitants. Recréer des espaces de convivialité dans la commune.

Nous sommes dès ce jour en attente de votre réflexion sur chacun des 12 points ainsi que de vos engagements sur ces mêmes 12 points.

Au delà de ces 12 points, une question importante s'impose :

QUESTION => Envisagez-vous la création d'un poste d'Adjoint à l'environnement et à l'écologie dans votre future équipe municipale ?